

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Page 06

Les Rencontres du Jazz



Le Woodtown Big Band de La Ville du Bois - Photo : Jean-Pierre Besières

Actualités



Votre futur
bureau
de vote
.....

04

Espace familles



Premières
séances de
préparation
à la naissance
.....

10



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Notre commune souffre d'un déficit de logements sociaux important, **malgré les efforts déployés dans ce domaine et la politique volontariste de l'équipe municipale**. Ce déficit tend à diminuer au fil des projets inscrits, puis réalisés. Nous sommes cependant bien loin du taux imposé par l'Etat (lire en page 5). La faible superficie de la commune (y compris la partie constructible), le morcellement des parcelles, le coût du foncier et des aménagements, l'éloignement des moyens de transport, la réticence des riverains confrontés à de telles opérations sont, avec bien d'autres, des freins à ces réalisations.

La pénalité que l'Etat inflige aux villes qui ne respectent pas ce taux de 20%, est prélevée directement sur les recettes de fonctionnement. On en déduit cependant les subventions versées par la commune au titre de l'aide aux bailleurs sociaux pour construire des logements sur la commune. Tous les 3 ans, notre obligation de construction, chiffrée en terme de réalisations, est examinée. Nous devrions pour la période 2011-2014, réaliser le nombre de logements attendus, contrairement à la période précédente où il nous manquait 15 logements sur les 60 requis. **Notre bonne foi a cependant été prise en compte**, car la commission qui statuait sur ce sujet et où j'étais requis n'a pas doublé cette pénalité comme elle en avait le pouvoir. Ainsi, en 2011, la pénalité appliquée à notre commune s'est élevée à 78 893 €.

Notre faible taux de logements sociaux - 6,09% - nous pénalise fortement par les minorations imposées sur les aides et subventions, qui tiennent également compte de ces 20% imposés, alors que nous sommes confrontés à la **nécessité de construire des équipements publics** pour permettre notamment de recevoir ces nouveaux habitants.

Il y a là, à mon sens, un paradoxe qui méritait d'être signalé.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	10
Loisirs	12
Histoire & Patrimoine	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Editeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication

retour sur

20 janvier

Les vœux du Maire

Entreprises de la ville, commerçants, associations, nouveaux habitants, partenaires..., assistent au discours du maire, devant une projection de photos. Lors de la soirée, Thérèse de Angelis, administrateur du CCAS, est médaillée pour son investissement dans la ville.



Photos: Olivier Lévêque

1^{er} janvier

Concert du Nouvel An

Sous le charme et autour de Dominique Rouits, chef d'orchestre de l'opéra de Massy, la foule est au rendez-vous du concert gratuit du Nouvel An donné à Longjumeau, ce 1^{er} janvier. Deux autres concerts ont eu lieu à Massy et à Villebon-sur-Yvette, également proposés par Europ'Essonne.



21 janvier

Le repas aux anciens

Pas moins de 280 personnes participent au repas offert par la municipalité aux "anciens". Grande réussite pour cette édition : repas, animations, décoration de la salle..., ont été particulièrement appréciés !

11 janvier

Bien voir et être vu

35 véhicules bénéficient d'un diagnostic gratuit de leur éclairage et de leur signalisation, dans le cadre d'une opération menée par l'association "Prévention Routière", en collaboration avec la municipalité.



ELECTIONS

Votre futur bureau de vote

Les Urbisylvains, comme tout Français inscrit sur les listes électorales, vont être invités à élire le président de la République (22 avril et 6 mai) et leur député (10 et 17 juin). A la demande du préfet, un nouveau découpage des bureaux a été effectué sur la commune. Désormais, ce ne sont plus 3 mais 4 bureaux qui ont été mis en place, impliquant un changement de lieu de vote pour de nombreux Urbisylvains.

Ce redécoupage a pour objectif de diminuer le nombre de votants dans chaque bureau et de mieux les répartir. Il coïncide avec la refonte nationale des listes électorales. A cette occasion, une nouvelle carte d'électeur, comportant le numéro et l'adresse du bureau de vote, sera envoyée à chacun, au plus tard 3 jours avant la date du vote. Attention : l'ancienne carte ne sera plus valide.

Renseignements :
service Elections, 01 64 49 59 43

Découpage des 4 zones de vote

Ci-dessus, la liste des trois rues qui ont du être "découpées" :

Rue du Grand Noyer

- N° 1 à 18 (et n° 20) : bureau 1
- N° 19 à la fin (sauf n° 20) : bureau 4

Voie des Postes

- N° 1 à 37 : bureau 1
- N° 38 à la fin : bureau 4

Rue des Joncs Marins

- N° 1 à 130 (et n° 132, 134, 136, 138, 140) : bureau 4
- N° 142 à la fin (et n° 131, 133, 135, 137, 139, 141) : bureau 2

Pourquoi voter ?

1848 : c'est la date à retenir, celle qui permet aux Français (de sexe masculin, de 21 ans et plus) de s'exprimer, de manière secrète. Ce droit n'est accordé aux femmes qu'en 1944. 30 ans plus tard, l'âge légal est abaissé à 18 ans.

La fonction première de l'élection est de permettre aux citoyens de choisir leurs gouvernants et leurs représentants. Le droit de vote nous différencie des régimes autoritaires. Saisissons cette chance.

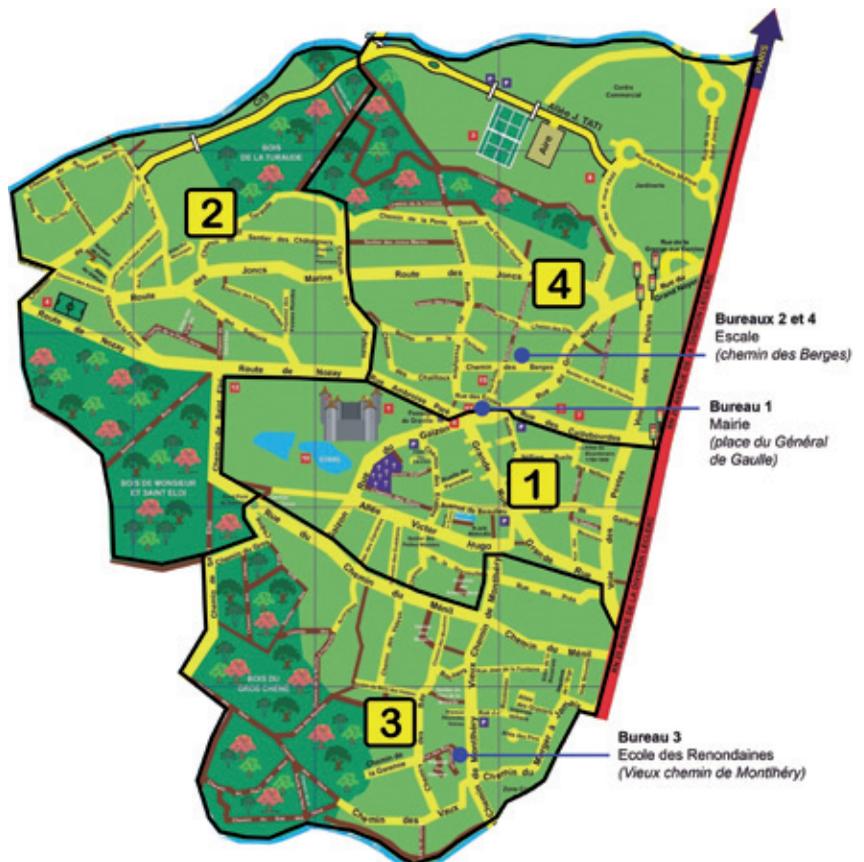


En bref

Chiens en errance

La police municipale informe les propriétaires qu'ils sont tenus de s'assurer que leur chien ne traîne pas sur la voie publique. Le propriétaire ou gardien d'un animal errant est passible d'une contravention de 2^e classe (35 €). D'autre part, en cas de blessures provoquées par l'animal, la responsabilité civile du gardien est engagée.

Renseignements :
police municipale, 01 64 49 55 60



CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

Voté en conseil municipal

Pour davantage de logements aidés

Ces dernières années, même si la ville a fait construire plusieurs dizaines de logements aidés, ses efforts ne sont pas suffisants. Soumise à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains*, La Ville du Bois vient de signer un contrat de mixité sociale, qui l'engage à mettre en place des moyens pour favoriser la création de 56 logements sociaux d'ici 2013 : politique foncière active, adaptation des règles d'urbanisme, partenariat avec les organismes HLM etc. En contrepartie, les services de l'État

apporteront conseils et expertises à la commune dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement.

** La loi SRU du 13 décembre 2000 est un texte qui impose aux villes, entre autres, de disposer d'au moins 20% de logements sociaux.*



ASSAINISSEMENT

Doublement des redevances

Voté en conseil municipal

Conformément au code de la santé publique (article L 1331-8) et dans le but de gérer au mieux l'assainissement de la commune, les redevances vont être doublées pour certains foyers. Il s'agit d'inciter ceux dont les installations ne sont pas conformes, même à l'issue des deux ans suivant la notification de leur non-conformité, à se mettre en règle. Dans ce cadre, la municipalité vient de signer deux conventions avec, d'une part, la Lyonnaise des Eaux qui gère le service d'assainissement pour le compte de la commune, d'autre part le SIVOA (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval) qui, notamment, lutte contre la pollution des rivières.

Ce qui a déjà été fait

Depuis 1995, de nombreux chantiers d'assainissement ont été menés à bien. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été réhabilités sur de nombreuses voies communales. Un diagnostic des réseaux d'assainissement réalisé en 2004 a abouti à la mise en conformité sur l'ensemble de la commune des branchements eaux pluviales et eaux usées, et a notamment minimisé les problèmes d'inondation en centre ville.



En bref

Démarchage à domicile, méfiance

De plus en plus fréquemment, des sociétés soi-disant mandatées par la mairie sonnent aux portes des Urbisylvains. Méfiance ! En aucun cas la mairie ne missionne ou ne cautionne de tierces personnes pour proposer un diagnostic énergétique, un bilan de salubrité des logements ou toute autre prestation.

L'objectif de ces pratiques est purement commercial... voire malhonnête.

Si la mairie - ou toute entreprise - a besoin de vous contacter, elle le fera en son nom.

Evitez donc d'accepter un rendez-vous ou d'ouvrir votre porte à la suite de ce genre d'approche. Et si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie ou la police municipale.

Contact : mairie (01 64 49 59 49) ou police municipale (01 64 49 55 60)

Essonne verte

La commune renouvelle sa participation à "Essonne verte, Essonne propre" organisée par le Conseil général, pour protéger et gérer durablement les 600 hectares de massifs boisés départementaux. A La Ville du Bois, c'est la date du samedi 21 avril qui est retenue.

Coiffure à domicile

Installée depuis peu à La Ville du Bois et expérimentée, Estelle coiffe adultes et enfants à leur domicile.

Contact : 06 60 40 08 74



Pour obtenir l'ensemble des décisions du conseil municipal :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr > Conseils municipaux

Les Rencontres du Jazz

Que les amoureux de jazz ou les curieux se tiennent prêts, "Les Rencontres du Jazz" auront lieu les 23, 24 et 25 mars 2012. Deux soirées concerts et une journée de découvertes accueilleront adultes et enfants, sur le thème "Jazz 'n roll".



L'esprit des "Rencontres du Jazz"

Pour sa 9^e édition, le festival de jazz de La Ville du Bois, plus communément appelé "Les Rencontres du Jazz", prévoit un programme de haute qualité. Qualité reconnue par un public fidèle qui, depuis quelques années, fait salle comble. Les trois jours se déroulent dans une ambiance chaleureuse, autour de tables bistros et de lumières tamisées.

La soirée unique des premières éditions a laissé la place à un week-end complet : deux soirées concerts, un concours de musique, des expositions,

un spectacle de danse, des ateliers découverte des instruments... La cohabitation de ces différents domaines artistiques prouve que la musique, loin d'être cloisonnée, est un fil conducteur qui invite au voyage, à la rêverie et à la création. La danse est bien représentée lors de ces rencontres, avec des chorégraphies relevées.

En ce qui concerne les concerts, le principe est d'associer un groupe professionnel avec des groupes amateurs, qui ont en commun cette passion de la musique. Cette mixité amateurs-pro-

fessionnels a pour but de privilégier les échanges plutôt que la concurrence et de développer l'enrichissement culturel. Les Rencontres du Jazz favorisent la proximité en invitant et sélectionnant des groupes amateurs de la région et même du département. La participation de groupes professionnels permet, en plus, de drainer des passionnés qui sont prêts à parcourir des kilomètres pour écouter se produire leur groupe. Né aux États-Unis au début du XX^e siècle, le jazz a su intégrer au cours de son évolution de nombreuses influences et se prêter à de nombreux mélanges, comme le blues, le rock, la musique latine, le hard rock etc. Les Rencontres du Jazz ont pour vocation de rendre ce courant musical accessible à tous, de donner envie de découvrir un style de musique, de sensibiliser un public novice.

Amateurs de musique, amateurs d'arts et curieux, soyez au rendez-vous !



Le "Mambo Legacy" aux Rencontres du Jazz en 2011



Le Black Rooster Orchestra se produira le samedi soir

Une programmation digne des grands festivals

Vendredi 23 mars à 21h : concerts

■ **"Perdido"** de Villebon

■ **"Woodtown Combo"**

de La Ville du Bois

■ **"In and out Tentet"**

Plein tarif : 7 € - Tarif réduit : 5 €

(enfants de 10 à 18 ans, étudiants, handicapés) - Enfants jusqu'à 9 ans : gratuit

Samedi 24 mars à 20h30 : concerts

■ **"Chilly's Band"** de Chilly

■ **"Woodtown Combo"**

de La Ville du Bois

■ **"Black Rooster Orchestra"**

Plein tarif : 13 € - Tarif réduit : 10 €

(enfants de 10 à 18 ans, étudiants, handicapés) - Enfants jusqu'à 9 ans : gratuit

Dimanche 25 mars

■ **14h : Zeff tremplin jazz**

Les musiciens d'instruments à vent font une impro, sur le morceau imposé "Blue Monk". Le gagnant se voit offrir un instrument de musique par

la société "Vents de Folie".

Préinscription possible ou inscription sur place. Convocation des candidats dès 13h. Contact : 06 76 05 54 30.

Gratuit

■ **15h : atelier découverte des instruments**



Photo: Jean-Pierre Bessières

Les professeurs de l'école de musique et "les Cadets" font découvrir leurs instruments, les mettent à la disposition du public, et dans ce cadre proposent des mini concerts. A l'issue, ils offrent au public un goûter avec boissons et petits gâteaux.

Gratuit

■ **17h : rencontres chorégraphiques**

Plusieurs groupes de danse présentent un mixage de techniques (modern' jazz, jazz, hip hop...), sur le

même thème "Jazz 'n roll".

Participation de l'école municipale de musique et de danse, de l'association Danse et Gym du Bois, d'un groupe de danse hip hop de Massy, d'un groupe de salsa de Massy, d'un groupe de danse jazz de Linas et d'un groupe de Reggaeton de Grigny.

Spectacle gratuit

Exposition

Pendant tout le week-end, l'association Regard expose les fruits de son travail sur les affiches de jazz.

Bon à savoir

Forfait 2 concerts (vendredi et samedi soirs) : 17 €



Photo: Jean-Pierre Bessières

Les groupes

In and out Tentet

Formation professionnelle de 11 musiciens, In and out Tentet est dirigée par Eric Schultz, formateur de jeunes musiciens de jazz à l'école Edim de Cachan (école associative de musiques actuelles) et dans divers conservatoires du Val-de-Marne. Cet ensemble regroupe deux trompettes, un trombone, un sax alto, un sax tenor, un sax baryton, une guitare, un piano, une contrebasse et une batterie.

Black Rooster Orchestra

Le groupe réunit 16 "briscards", issus de la scène rock et de la crème des fanfares françaises, qui balancent une énergie hors du commun.

Un Big Band* Jazz (5 saxophones, 4 trompettes, 4 trombones) rencontre un trio de pur rock 'n roll avec sa batterie, sa guitare mythique, sa basse slap et son chanteur charismatique. C'est sur des compositions et des arrangements des hits brûlants des héros de la tradition (Louis Jordan, T-Bone Walker, Cab Calloway, B. B. King, Brian Setzer...) que le Big Band sévit.

A jouer cette musique qui a inondé les bandes FM dans les années 50, le Black Rooster Orchestra détonne ! Aucun doute, sa musique fait swinger, twister... bouger son public.



Perdido

Perdido est l'orchestre de la MJC de Villebon-sur-Yvette. Il est composé de 4 saxophonistes et de 2 flûtistes, accompagnés par une section rythmique : contrebasse, piano, basse, batterie.

Woodtown Combo

Le Woodtown Combo est une formation de 9 musiciens. Créé il y a douze ans par trois mordus du jazz, ce groupe a beaucoup évolué. Au fil de leurs concerts, ses membres ont su communiquer leur passion

à d'autres instrumentistes qui sont progressivement venus les rejoindre. Du jazz classique à John Coltrane en passant par la Bossa Nova, ils partagent toujours avec leur public la joie de la musique vivante improvisée.

Chilly's Band

Le Chilly's Band est un orchestre de jazz type Big Band, composé de 15 musiciens amateurs, tous élèves du conservatoire à rayonnement communal de Chilly-Mazarin. Créé il y a 9 ans, l'orchestre compte 9 saxophones, une trompette et une section rythmique. La spécificité de cette formation est un mélange des générations (de 15 à 60 ans).



Leur répertoire est constitué des standards des "fiftie's". La section saxophone accompagnera une chanteuse qui interprètera la chanson L-O-V-E immortalisée par Nat King Cole.



Woodtown Big Band

Le Woodtown Big Band est le grand orchestre jazz de La Ville du Bois. Viver des élèves de l'école municipale de musique et de danse, il s'est ouvert aux autres conservatoires de l'Essonne. Stable depuis dix ans, il participe à de nombreux concerts et festivals en Ile-de-

France. D'âges et de cultures différents, les instrumentistes constituent un atout qui fonde l'ambiance et la connivence au sein de l'orchestre.

** Le Big Band est une formation orchestrale qui interprète des œuvres du répertoire jazz*

Organisateurs et partenaires

Les "Rencontres du jazz" sont organisées tous les ans par le service Culturel de la ville, en association avec le département des musiques actuelles de l'école municipale de musique de La Ville du Bois.

Une partie du coût est supportée par la commune (13 500 € en 2011). Financièrement soutenu par le Conseil général et la communauté d'agglomération Europ'Essonne, l'événement bénéficie du partenariat, cette année, du Syndicat d'Initiative, de



Chapelec, des Cadets de La Ville du Bois, de Truffaut, de Reporting, de Carrefour, de Zeff, de Kiloutou, de Guyon Gustave et Fils, de la SCREG, de SPIE, de la pharmacie Pichereau, du Point Sys, de Suez Environnement, de l'imprimerie Taag, du centre commercial VDB, de Covianeth, des établissements Marin et d'Evasion FM.

Informations pratiques

Lieu

À l'Escale de La Ville du Bois
(14 chemin des Berges)

Achat des billets sur place ou, à l'avance :

- en ligne : www.infoconcert.com ou www.reporting.fr
- auprès du Syndicat d'Initiative :
4 Grande Rue à La Ville du Bois
Tél. : 01 69 01 19 33

Services disponibles

- Restauration et buvette sur place
- Accès handicapé
- Parking gardé

En savoir plus sur l'événement

www.lavilledubois.fr
www.rencontresdujazz.com
Service Culturel : 01 64 49 55 40



En bref

Ouverture du Micado le samedi

A partir du 24 mars 2012, le Micado sera ouvert le samedi, de 10h à 17h.

- **Accueil des jeunes (activités) :**
le mercredi de 13h30 à 19h,
le samedi de 10h à 17h.

- **Accueil public uniquement pour informations :**
le mardi et le jeudi de 13h30 à 19h, le vendredi de 13h30 à 17h30.

Par ailleurs, les inscriptions aux activités organisées pendant les congés scolaires auront lieu 8 jours avant le début des vacances, le samedi.

Renseignements :
Micado, 01 69 63 34 12



PRÉPARATION À LA NAISSANCE

Premières séances sur la ville

Enceinte de sept mois, Amélie accouchera fin mars ou début avril. En recherche d'une préparation à la naissance, différente de celle dont elle a bénéficié pour son premier enfant, elle entend parler d'un projet sur la commune. Ce qu'a concrétisé Francine Longuet, sage-femme à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil général, partant du constat que de moins en moins de maternités proposent ce type de prestation. "Car en plus, il n'y a pas de sage-femme libérale à La Ville du Bois, précise-t-elle. Nous bénéficions d'un local idéal et les bonnes relations avec le service Petite enfance ont aidé à construire un projet intéressant". Sur la base de séances adaptées aux demandes des

futures mamans, Francine leur parle de grossesse, d'accouchement, de respiration, de relaxation... La puéricultrice, Annick Valentin, se consacre davantage à l'accueil de l'enfant et à la parentalité. "C'est une formule proche de ce que je souhaitais car, en petit groupe, on reçoit une préparation plus personnalisée et on peut davantage approfondir les exercices, confie Amélie. C'est d'autant mieux que ça se passe dans la commune où j'habite !". Ouverts à toutes et gratuits pour les futures mères, les cycles de trois séances se déroulent les mardis après-midi à l'espace "Les Lutins du Bois" (chemin des Berges, derrière la crèche).

Renseignements : 01 69 79 93 35

CAISSE DES ÉCOLES

Un coup de pouce financier

En 2011, la caisse des écoles a reversé aux coopératives scolaires 4 085 € (5 € par enfant) : 870 € pour Marie Curie, 2 060 € pour Ambroise Paré, 1 155 € pour les Renondaines.

Elle a également financé la kermesse de la fête des écoles, les spectacles et le goûter de Noël organisé en collaboration avec la municipalité, pour un montant total de 8 060 €.

Ses dépenses incluent également 1 500 € pour les dictionnaires remis aux CM2 en début d'année scolaire. Les recettes sont constituées de 7 000 € (subvention de la commune), 7 681 € (fête des écoles) et 2 180 € (cotisations des familles).

Prochain rendez-vous avec la caisse des écoles : juin, pour les fêtes des établissements scolaires de la ville.



RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉE AUX ELÈVES EN DIFFICULTÉ

La ville dénonce la suppression d'un poste

La commune et les parents d'élèves se mobilisent pour dénoncer la remise en cause d'un poste de "maître E*" au sein du Rased (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté). Le maire a interpellé l'inspecteur académique pour dénoncer cette mesure incohérente et injustifiée, sur un secteur pourtant dit prioritaire et qui assure le suivi personnalisé de plus d'une centaine d'enfants par an. Des décisions devraient inter-

venir prochainement. La communauté éducative reste vigilante...

Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45

** Le maître E est principalement responsable de l'aide spécialisée à dominante pédagogique. Cette aide a pour but de restaurer chez l'élève en difficulté à l'école, sa capacité à donner du sens au savoir et à maîtriser les techniques d'apprentissage pour qu'il puisse vivre l'expérience de la réussite.*



QUOTIENT FAMILIAL

Changements, explications

Du fait du calcul des impôts qui intervient de plus en plus tardivement dans l'année, le quotient familial, qui sert de base aux familles pour ajuster les tarifs des services périscolaires, de la cantine, de l'école de musique etc, ne pourra plus être calculé en septembre. C'est pourquoi, afin d'être au plus près des revenus (et de ne pas se baser sur les revenus de

l'année N-2 !), il sera désormais établi de janvier à décembre.

Le quotient actuel des familles sera donc maintenu jusqu'au 31 décembre 2012 et sera recalculé en janvier 2013. De plus amples explications seront prochainement fournies.

Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ Consultations par le médecin
Vendredis 9 et 23 mars,
toute la journée

→ Consultations "pesée et conseils"
Mardis 6 et 20 mars,
toute la journée

Sur le parking de l'Escalé
(chemin des Berges). Prendre
rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Vendredi 9 mars, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à
la découverte des albums pour tout-
petits, à la bibliothèque.
Sans réservation.
Renseignements : bibliothèque,
01 64 49 59 41

Programme de l'accueil

parents-enfants

"1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de
rencontres et d'échanges, réservé
aux enfants de moins de 4 ans, non
scolarisés, accompagnés d'un ou
deux adultes familiaux. Accueil libre et
gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à
l'Espace "Les Lutins du Bois", en face
de l'Escalé. Sans réservation.

Activité manuelle

Vendredis 9 et 30 mars

Carnaval petite enfance

Vendredi 16 mars

Motricité Vendredi 23 mars

Chasse aux œufs Vendredi 6 avril

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** du mois de mars



Photo : Clear Prod

EN VILLE

La saison des carnivals

Mars est le mois des carnivals. Cette année, ils se dérouleront sur le thème de l'univers (uni vers, uni vert... ?) ou des petites bêtes (carnaval de la petite enfance, le vendredi 16 mars, lire l'agenda en page 16).

Le carnaval de Bineau, traditionnel à La Ville du Bois, se déroulera le samedi 17 mars. Chacun déguisé, des adultes ou des enfants, défilera dans les rues de la ville pour accompagner Bineau au bûcher.

■ **Dès 14h**, à l'Escale : atelier maquillage, gratuit, par les Roussettes et les animateurs des accueils de loisirs. Mise à disposition de maquillage pour les parents qui le souhaitent.

■ **14h30** : spectacle musical "Swing la Lune" pour les enfants à partir de 2 ans, par la compagnie StephyProd. Gratuit.

Swing la Lune : Stéphy, réveillé par un petit moustique, le suivra dans le jardin, puis dans la forêt. Perdu au milieu d'une clairière, il rencontrera Madame Fusée qui lui fera peut-être l'amabilité d'exaucer son plus cher vœu : un voyage sur la lune ! Attachez vos ceintures, le Swing vous attend là-haut. Mais... réussirez-vous à rentrer à la maison ?

Véritable univers musical sur scène, spectacle où se mêlent conte, chansons, musiques. Pour préparer le spectacle, afin de le rendre encore plus vivant, textes et vidéos sur www.stephyprod.com > spectacle > "Swing la Lune".

■ **15h30** : mise en place du cortège devant l'Escale. Participation de l'association "les Cadets", de l'école municipale de musique et des accueils de loisirs. Un sculpteur de ballons, des échassiers et une Batucada brésilienne suivront le cortège.

■ **15h45** : départ du défilé. Parcours : chemin des Berges, rue du Grand Noyer, Grande Rue et Place Beaulieu.

■ **16h15** : arrivée place Beaulieu, jugement de Bineau et bûcher. Animations sur place.

■ **16h30** : goûter offert aux enfants.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40



En bref

Sorties et activités par le Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative édite deux fois par an le programme des activités et sorties qu'il propose à ses adhérents.

Vous pouvez vous le procurer sur place (4 Grande Rue) ou le télécharger sur www.lavilledubois.fr > Culture-loisirs > Sorties.

Adhésion annuelle : 6 €.

Contact : 01 69 01 19 33



Photo : Clear Prod

Les origines de La Ville du Bois Au croisement des chemins

Le XXI^e siècle marque le millénaire de l'anniversaire de La Ville du Bois, car il semblerait que la création du hameau de La Ville du Bois se situe entre le X^e et le XI^e siècle. Deux forêts recouvrent alors la région, celle d'Aqualina (forêt d'Yveline) et celle de Séquigny (Sainte-Geneviève-des-Bois).

Au creux d'un vallon ensoleillé, à l'abri des vents et bénéficiant de nombreuses sources naturelles, un minuscule hameau prend forme. Situé près d'un petit bois (bosci), formé de quelques maisons isolées (villa), il prend le nom de Villa Bosci. Les habitants doivent traverser ce bois de Nozay pour se rendre à l'église. Le village se construit petit à petit, au croisement de deux grands chemins d'origine gauloise, qui relient Villejust à Montlhéry et Marcoussis à Ballainvilliers via Nozay ; son extension est facilitée par la proximité de la route royale de Lutèce à Orléans.

Le 30 septembre 1386, dans un document d'aveu et dénombrement rendu au roi, apparaît pour la première fois le nom de La Ville du Bois : "Fief tenu par Jean de la Neuville de Nozay et La Ville du Bois". En 1467, La Ville du Bois compte 140 habitants et Nozay 75. Jusqu'à la révolution française, le village regroupe les deux hameaux et s'appelle Nozay-La Ville

Au creux d'un vallon ensoleillé, à l'abri des vents, un minuscule hameau prend forme

au Bois. C'est en 1795 que La Ville du Bois cesse d'être annexée à Nozay. Elle ne deviendra vraiment indépendante qu'en 1803. Monsieur



Macé de Bagneux, propriétaire de la Maison d'Ambroise Paré, devient le premier président du canton de Palaiseau (dont La Ville du Bois fait partie).

La petite histoire

En 1926, les habitants des hameaux de La Grange aux Cercles et de Villebouzin, dépendant des communes de Ballainvilliers et de Longpont, organisent une pétition pour demander leur rattachement à La Ville du Bois. Parmi les raisons exposées : "Si les femmes votaient – ce qui, il est permis de l'espérer, ne va pas tarder, au moins pour les élections municipales (lire en page 4) -, il ne serait vraiment pas galant d'imposer aux électrices de La Grange aux Cercles et de Villebouzin une longue course à travers la plaine pour aller déposer dans l'urne, à Ballainvilliers ou à Longpont, un bulletin qu'il leur serait certainement plus agréable de porter à La Ville du Bois en allant faire leurs provisions ou leurs visites dominicales".

Sur le point de se réaliser, les accords en "hauts lieux" mettent fin au projet (influence des Conseils généraux, élections imminentes... ?).

Expression des groupes du Conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

UCVB

Voter, un droit et un devoir.

Bonjour. Vous le savez, notre commune comporte désormais un 4^{ème} bureau de vote. En effet, le nombre d'inscrits et le déséquilibre entre bureaux rendaient difficile la tenue sereine de ces rendez-vous citoyens, tout particulièrement aux Renondaines où plus de 1500 Urbisylvains étaient inscrits.

Tout vous est expliqué dans un article de La Feuille du Bois en vous demandant d'être vigilant sur un éventuel changement de lieu de vote, lequel sera mentionné sur la nouvelle carte électorale que vous allez recevoir.

Je voudrais quant à moi insister sur l'impérieuse nécessité de faire preuve, à l'occasion de ces échéances électorales, de responsabilité. Cette année, nous allons élire le Président de la République et les Députés. Inutile de préciser qu'en cette période de morosité économique et d'instabilité politique dans beaucoup de pays, le choix de l'équipe dirigeante qui sera mise en place chez nous revêt la plus grande importance.

L'abstention n'est pas de mise. Chacun doit donc aller voter, avec son cœur et selon ses convictions.

A bientôt donc.

José Vinales
Maire adjoint



Vivre autrement

Bonjour à tous,

Ce petit billet mensuel m'autorise à vous écrire qu'il est impossible de ne pas relever certains propos d'hommes politiques de droite. Certains se prononcent pour une hiérarchisation des sociétés humaines, donc de fait, pour une hiérarchisation des êtres humains. "Toutes les civilisations ne se valent pas...". Ou, parfois, un conseiller municipal de La Ville du Bois utilise le terme : "ces gens-là..." pour parler de nos concitoyens, les gens du voyage.

Ces propos tenus ne datent pas de l'époque où chercheurs, scientifiques et hommes d'état s'évertuaient à classer les "races humaines". Non, ils datent de janvier, février 2012.

Nous, Vivre Autrement, nous nous indignons.

Certes, les joutes électorales ne sont pas toutes brillantes, certes des propos des gens de gauche nous hérissent parfois le poil mais jamais au grand jamais nous ne nous sentons atteints dans notre dignité. Espérons que les Urbisylvains dans leur très grande diversité partagent notre indignation et s'offusquent devant de tels propos.

Les valeurs qui sont les nôtres nous portent à crier haut et fort : il n'existe qu'une seule race, la race humaine.

Cordialement.

Véronique Pujol

PS : lors du prochain billet, nous aborderons les points d'accord et de désaccord avec l'équipe municipale majoritaire.



Avenir et progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et sports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,

Solidarité

Maurice Bourdy,

Manifestations locales

Christelle Derchain, *Culture*

et associations culturelles

Jacky Carré,

Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Osseni

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Céline Pascoal

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Conseils en énergie - Conseils pratiques, neutres et gratuits pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique. Service mis en place par Europ'Essonne. Mercredi 21 mars, de 9h à 12h, à la mairie (place du G^{nl} de Gaulle). **Prendre rendez-vous au 01 69 56 50 33.**

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. Jeudi 8 mars, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. **Ren-seignements : 01 60 78 84 20**

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. Mardi 6 mars, de 13h30 à 16h30, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer) et mardi 20 mars, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (14 rue de la Chapelle). **Ren-seignements : 01 60 79 42 26**

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. **Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35**

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. **Ren-seignements : Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76**

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. **Tél : 36 46**

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. **Tél : 0 810 25 91 10**

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. **Contact : 01 64 49 59 40**

Notaire - Consultations gratuites, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 6 et 20 mars de 9h à 12h, à Evry. **Contact : 01 60 78 01 27**

Député

Guy Malherbe, député de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Montlhéry. **Contacteur le 01 69 01 96 05.**

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : à partir du 1^{er} avril
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. **Contact 01 64 53 30 36 / 00**

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Emmenez un enfant en vacances

Parce qu'un enfant sur trois n'a pas la chance de partir en vacances, le Secours Populaire Français recherche des familles originaires de l'Essonne pouvant emmener cet été un jeune de 6 à 10 ans, en camping ou en maison de vacances.

Contact : Secours Populaire fédération de l'Essonne, 01 60 87 90 00, isabelle.brunier@spf91.org



France Alzheimer Essonne

La section locale de France Alzheimer propose une réunion pour les aidants familiaux sur le thème : "La maison de retraite : à quel moment y penser ? Quelle place pour la famille dans l'institution ?". Elle aura lieu le lundi 12 mars 2012, de 14h à 16h30, à Ballainvilliers (hôpital gériatrique Les Magnolias, 77 rue du Perray). Participation gratuite mais inscription préalable obligatoire. Possibilité d'accueil de la personne malade sur place.

- Pour s'inscrire à cette réunion : 01 64 99 82 72, ecoute.alzheimeressonne@orange.fr
- Pour connaître les dates des réunions et permanences de France Alzheimer Essonne : www.alzheimeressonne.org

Permanences de la FNATH

La FNATH, association des accidentés de la vie, a été créée en 1921 et défend aujourd'hui tous les accidentés de la vie, les malades, invalides et handicapés. Forte de près de 200 000 adhérents, l'association les représente dans les commissions locales, les organismes sociaux et institutions départementales et régionales. 20 000 bénévoles assurent sur le terrain l'accueil des accidentés, l'animation des sections locales, le déroulement des actions.

La section locale de Longjumeau (3 bis rue des Ecoles) tient des permanences le 3^e samedi du mois, de 9h30 à 11h30 (17 mars, 21 avril, 19 mai pour les impôts, 16 juin) et le 4^e mardi du mois, de 14h à 17h (permanence juridique les 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin). **Contact : 01 60 16 05 13**

Etat Civil

Bienvenue

01 jan : Hanaë MORISSE
16 jan : Elsa ABASSI
24 jan : Lenny GARIBALDI

Condoléances

24 jan : Renée DUPOTY épouse CHIESA
28 jan : Bruno VITORINO



Pour + d'infos
Reportez-vous au guide pratique de la ville

**Samedi 17 mars
à partir de 14h**

Carnaval de Bineau

De l'Escale à la place Beaulieu

Dès 14h, les enfants pourront venir se faire maquiller, à l'Escale. Un spectacle suivra à 14h30 et le défilé quittera l'Escale, en direction de la place Beaulieu, à 15h30 (lire en page 12).

Contact :
service Culturel, 01 64 49 55 40



Photo : Clear Prod

**Samedi 10 mars
20h**

Couscous et soirée dansante

Escale (14 chemin des Berges)

Ouverte à tous, une soirée dansante précédée d'un couscous est proposée par le Football club.

Entrée : 20 € (adultes),
12 € (enfants jusqu'à 12 ans).

Contact : 01 69 01 21 74,
fc.mnvdb@orange.fr

**Lundi 19 mars
18h30**

Hommage à la fin de la guerre en Algérie

Place du Général de Gaulle

La municipalité marquera le 50^e anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre en Algérie. Rendez-vous place du Général de Gaulle à 18h30. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

**Du vendredi 23 au
dimanche 25 mars**

Rencontres du jazz

Escale (14 chemin des Berges)

Concerts, spectacles de danse, concours de musique, exposition, atelier découverte des instruments... Renseignements et réservations : lire le dossier.

**Samedi 31 mars
20h30**

"Le père Noël est une ordure"

Escale (14 chemin des Berges)

La troupe "A tour de rôle" présente "Le père Noël est une ordure". L'histoire : le soir de Noël, les bénévoles de la permanence téléphonique parisienne de "SOS détresse amitié" sont perturbés par l'arrivée de personnages marginaux et farfelus, qui provoquent des catastrophes en chaîne.

Entrée (sans réservation) : 5 €.

Dimanche 1^{er} avril, de 10h à 18h

Journée de la diversité

Escale (14 chemin des Berges)

Le 1^{er} avril, c'est la fête de la Diversité à la Ville du Bois (et ce n'est pas un poisson d'avril) ! Parmi les spectacles, expositions, dégustations et ateliers, Mozaïq prévoit la participation d'associations urbisylvaines telles que l'association franco-portugaise, Regard, le Karaté club, la Scène du Bois. Elle s'associe également avec le collège Louise Weiss et l'accueil de loisirs de la Croix Saint Jacques.

Venez déguster, danser et savourer les nombreuses surprises prévues. Entrée gratuite pour tous entre 0 et 110 ans.

Contact : 06 88 38 00 08,
asso.mozaïq@laposte.net

Petite enfance

Le carnaval des petites bêtes

Vendredi 16 mars - 9h45
Place du Général de Gaulle

Tout-petits, parents et professionnels de la petite enfance défilent de la place du Général de Gaulle à la place Beaulieu, le vendredi 16 mars, sur le thème "des petites bêtes". Rendez-vous à 9h45, devant la mairie ; départ du défilé en fanfare à 10h et lâcher de ballons sur la place Beaulieu à 10h45 (sous réserve des conditions climatiques).

Contact : service Petite enfance, 01 69 63 32 77

L'heure du conte

Mercredi 28 mars - 10h
Bibliothèque (11bis rue des Ecoles)
L'heure du conte sur le thème "Au pays des gloutons", par la conteuse Nelly Rameau. A partir de 5 ans.

Contact : 01 64 49 59 41

